

Comment ça va à Molière ?

AU HAVRE, À L'ÉCOLE MOLIÈRE AUJOURD'HUI

- **18 CLASSES, 8 EN MATERNELLE ET 10 EN ÉLÉMENTAIRE**
- **PLUS DE 420 ÉLÈVES**
- **UN SEUL POSTE DE DIRECTION**

L'école Molière reste l'école primaire du département qui possède le plus grand nombre de classes. Depuis la fusion de l'école maternelle Gravelotte et de l'école élémentaire Courbet, les effectifs ont évolués à la hausse. L'école compte maintenant 18 classes, 8 en maternelle et 10 en élémentaire et plus de 420 élèves. Durant l'année scolaire 2015-2016, les effectifs des classes de cette école située en REP+, ne l'oublions pas, oscillaient autour de 26-28 élèves. La CGT-Educ'action, on s'en souvient, s'est battue avec les enseignants en avril, mai et juin 2014 contre la fusion des deux écoles imposée



conjointement par la direction académique et la mairie du Havre. À l'époque, l'une et l'autre avançait des arguments : une décharge complète grâce à un poste unique de direction permettra d'organiser cette grosse structure sans difficulté, la gestion du temps méridien et celle du périscolaire seront mieux harmonisées s'il n'y a qu'un directeur-trice. Enfin, et c'est un comble, la mairie a placé un directeur de ce site, dans un bureau situé au milieu de l'école. Si ce n'est les qualités de discrétion et le respect de l'école et des enseignants, assumés par le directeur nommé, il n'est pas difficile de percevoir les dérives d'une telle structure et les possibilités d'ingérence de la mairie du Havre dans l'école. Cela n'a pas tardé d'ailleurs quand il a fallu fournir à la mairie des plannings d'occupation de certaines salles (informatique, arts plastiques, BCD, salle polyvalente).

Aujourd'hui cette école, que la mairie continue d'appeler « pôle », ressemble à une vaste usine comme cela avait été la crainte dès l'annonce de sa création. L'arrivée massive des familles dans le quartier continue de gonfler les effectifs et malgré la meilleure volonté des enseignants et de la directrice, il est difficile pour les familles de se retrouver dans un tel ensemble.

Mais pourquoi se plaindre ? La mairie du Havre a financé un « équipement » magnifique. Tellement magnifique qu'il n'y a plus de possibilité d'ouvrir des classes en maternelle. Tellement magnifique qu'aucun espace ne peut accueillir le conseil des maîtres dans sa totalité, à moins d'investir un

espace de classe. C'est encore possible en élémentaire mais plus pour longtemps, encore une nouvelle ouverture de classe et il faudra choisir entre un espace pour les membres du RASED ou une salle des maîtres suffisamment grande. Tellement magnifique enfin que le bâtiment dédié à la restauration scolaire alimente maintenant plusieurs écoles permettant à la mairie de faire de grandes économies de personnel dans ces autres écoles.

UN PÔLE RESTAURATION QUI ALIMENTE CERTAINES PETITES ECOLES DU HAVRE

La restauration scolaire... Au fait comment cela se passe-t-il avec tous ces élèves qui mangent en même temps ? Et les récréations sur le temps méridien ? Tout va bien ? Non justement. Un seul poste de responsable avec un nombre plus que restreint d'animateurs entraîne inévitablement des difficultés, des conflits, des élèves qui reviennent énervés en classe, des parents qui se plaignent de la gestion de ce temps méridien. Les difficultés ne sont pas nouvelles mais il a fallu que l'équipe enseignante, par l'intermédiaire de la directrice de l'école fasse remonter à la direction des affaires scolaires de la mairie de nombreux incidents et dysfonctionnements pour qu'enfin, pour la rentrée de novembre 2016, soit attribué un autre poste de direction du temps méridien et l'ajout d'un animateur supplémentaire en élémentaire.

La mairie prendrait-elle conscience qu'il n'est pas possible de gérer le temps méridien d'un si grand ensemble avec un seul poste de direction ? Cela ne démontrerait-il pas qu'il est urgent de redonner à cette école une configuration humaine ? Cela passe par le retour à une école maternelle et élémentaire distinctes que la direction académique s'entête à refuser.

LA CGT-EDUC'ACTION RESTE VIGILANTE. ELLE REVENDIQUE TOUJOURS LA DÉ-FUSION À MOLIÈRE. ELLE CONSTATE POUR SA PART QUE SUR LE TEMPS MÉRIDIDIEN LA MAIRIE A TRANCHÉ.